

# COMMUNIQUÉ SNES-FSU PARIS CRÉTEIL VERSAILLES

Le 06 avril 2021



## Enseignement à distance : à vos marques, prêts, encore raté !

### **Mais où est passé l'investissement dans les collèges et les lycées ?**

Messages d'erreurs, sites bloqués, classes virtuelles inaccessibles : un an après le premier confinement, les mêmes scènes se répètent pour les élèves, les enseignant·es et les parents d'élèves des académies de Versailles, de Créteil et de Paris. Jean-Michel Blanquer assure depuis des mois que tout est prêt et que tout a été fait pour permettre un enseignement à distance fonctionnel en cas de fermeture des établissements. Or, il n'aura pas fallu attendre longtemps pour s'apercevoir qu'il s'agit en réalité d'incantations de pure forme. L'insuffisance du travail de préparation et d'investissement est flagrante. Les élèves et personnels ne se nourrissent pas de promesses ; d'autres moyens doivent être mis en œuvre !

Pour compenser l'indigence de la politique menée, les personnels de direction et les attentes fortes suscitées par les promesses ministérielles incitent parfois les personnels à se reporter sur des outils non conformes et non validés par l'Éducation nationale. Ces prétendues solutions, si elles pallient le défaut technique de l'institution, mettent en danger les enseignant·es comme les élèves.

### **Des injonctions entre contresens pédagogique et mépris des enseignant·es**

Les dysfonctionnements intervenus dès le matin du 6 avril mettent aussi en lumière le caractère totalement hors-sol des injonctions concernant les modalités de suivi des élèves à distance. Bien des chef·fes d'établissement n'ont pas tiré de leçons du premier confinement et exigent l'organisation de classes virtuelles, parfois selon un rythme imposé, quand ce n'est pas sur chaque créneau de l'emploi du temps ! C'est faire preuve d'une confiance excessive dans les outils mis à disposition par le Ministère, la région et les départements, et dans le travail effectué pour que ceux-ci fonctionnent effectivement.

N'en déplaise au ministre de l'Éducation nationale et à ses fidèles relais, l'enseignement à distance n'est pas la panacée. Et les classes virtuelles, recommandées voire exigées par les chef·fes d'établissement, au mépris de la liberté pédagogique mais aussi du bon sens, ne sauraient être considérées comme la réponse incontournable à la situation. Même dans les circonstances actuelles, la liberté pédagogique reste la règle.

## **Cachez ces inégalités que je ne saurais voir !**

Enfin, cet enseignement à distance, sous couvert d'assurer une continuité pédagogique dont on voit la faiblesse technique, accroît gravement les inégalités scolaires. Les élèves sont renvoyés à eux-mêmes et ne bénéficient pas des mêmes conditions de travail ni des mêmes aides à la maison. De ce point de vue-là non plus, rien n'a été réellement pensé. L'enseignement à distance exclut de fait les élèves les plus en difficultés sociales ou scolaires, au mépris du principe de réduction des inégalités qui doit ou devrait habiter le Ministère. Ce Ministère, qui, décidément, préfère se payer en bons mots et en plan de communication et priver l'Éducation nationale de 200 millions d'euros, tout en ferma les yeux sur tout le reste.

SNES-FSU Créteil  
SNES-FSU Paris  
SNES-FSU Versailles

**Pour nous permettre d'intervenir auprès de l'Administration en cas de problème et pour organiser les actions collectives, contactez-nous sur [s3cre@snes.edu](mailto:s3cre@snes.edu) / [s3par@snes.edu](mailto:s3par@snes.edu) / [s3ver@snes.edu](mailto:s3ver@snes.edu) (indiquez en objet vos département, ville et établissement).**